

Croissance Favorable aux Pauvres : Malgré un Mariage Contesté, un Divorce Serait Prématuré

par Terry McKinley, Directeur intérimaire, Centre international pour la lutte en faveur des pauvres

Il n'y a de cela pas si longtemps, la « croissance favorable aux pauvres » était adoptée avec ferveur comme un but fondamental du développement. Mais les deux objectifs sous-jacents à ce concept (une croissance plus rapide et une plus grande équité) ont toujours été difficilement conciliables : mariage contesté, dès le début, de valeurs divergentes. À tel point que bon nombre estimaient que la consommation du mariage s'avérerait trop fastidieuse.

Plus récemment l'enthousiasme s'est estompé, des myriades d'adjectifs se bousculant désormais pour écarter la référence au qualificatif « favorable aux pauvres ». Un défilé de prétendants, anciens et nouveaux, cherchent à s'afficher aux côtés de la croissance : « large », « partagée » et « globale ». Mais pourquoi songer maintenant au divorce de l'équité et de la croissance ? La recherche d'une croissance « favorable aux pauvres » n'a-t-elle pas été à la hauteur des espérances ? Est-il désormais démodé de poursuivre l'objectif d'une plus grande équité ?

D'innombrables efforts ont été déployés (c'est indéniable) pour définir et mesurer la « croissance favorable aux pauvres ». Certains insistant sur le rôle de la croissance pour obtenir des améliorations absolues, d'autres optant avant tout pour l'équité, préférant réduire les écarts indépendamment de la progression absolue. Cela signifiait que les pauvres devaient progresser par rapport aux non pauvres, même en cas de croissance lente, voire négative. En fait, l'intention générale était d'atteindre une plus grande équité par le biais de la distribution globale.

Cependant, le pragmatisme a soufflé une « troisième voie » : combiner ces deux solutions afin de maximiser la réduction de la pauvreté. Ainsi, la croissance n'était plus « favorable aux pauvres » ou « défavorable aux pauvres », elle était juste réductrice de pauvreté, dans une « plus » ou « moins » large mesure.

Les partisans de l'équité ont signé cette fusion analytique les yeux fermés. L'objectif, déjà prédéfini, avait fixé les termes du débat : la réduction de la pauvreté en tant qu'amélioration absolue (faire parvenir les individus au-dessus d'un seuil de pauvreté déterminé). Désormais, une plus grande équité ne constituait plus qu'un simple moyen au service de cet objectif, ce n'était plus une fin en soi. De sorte que le débat sur la « croissance favorable aux pauvres » avait – sans grands remous – été abandonné.

Par le passé, les divergences avaient en effet semblé importantes. Ainsi par exemple, Nanak Kakwani avait défini la « croissance favorable aux pauvres » comme une tendance dans laquelle « les revenus des personnes pauvres augmentent plus vite que ceux des personnes qui ne le sont pas ». Cette norme, clairement relative, semblait sans équivoque.

En apparence contradiction, Martin Ravallion avait défini comme étant « favorable aux pauvres » un processus de croissance « réduisant la pauvreté ». Avec cette définition, une économie à forte croissance telle que celle de la Chine pouvait facilement être qualifiée de favorable aux pauvres, en dépit du creusement rapide des inégalités dont elle s'accompagne.

Mais les débats sur ces divergences ont tourné court. En effet, ces divergences ne résistent pas à l'examen des calculs respectivement réalisés par les protagonistes (voir encadré ci-dessus).

Partant de points de départ différents, Kakwani et Ravallion sont arrivés à la même conclusion, comme l'illustre la Figure ci-dessus. Supposons que dans le pays X : 1) le taux de croissance effectif sur la période 1990-1995 ait été de six pour cent et le taux de croissance équivalent en pauvreté (ou le taux de croissance corrigé par la distribution) de cinq pour cent, puis 2) que le taux de croissance effectif ait diminué à quatre pour cent sur la période 1995-2000 et que le taux de croissance équivalent en pauvreté soit demeuré à cinq pour cent.

Quel résultat est le meilleur ? Une croissance plus forte mais caractérisée par une plus forte iniquité en 1990-1995, ou une croissance plus lente mais caractérisée par une plus forte équité en 1995-2000 ? Les pragmatiques favorables à la lutte contre la pauvreté pourraient être ne pas être en mesure de trancher (en fonction du poids qu'ils accordent aux inégalités).



Les partisans de la croissance pourraient opter pour la période 1990-1995, en raison des gains plus importants pour les personnes qui ne sont pas pauvres. Les tenants de l'équité pourraient au contraire choisir la période 1995-2000, en raison de la réduction des inégalités. Avec un peu de chance, les nouvelles propositions de mariage qui s'offrent à la croissance – telle que la très en vogue croissance « globale » – contribueront à résoudre ces difficiles débats ou, tout au moins, à clarifier les questions centrales.

Références bibliographiques :

Nanak Kakwani, Shahid Khandker et Hun H. Son (2004). 'Pro-Poor Growth: Concepts and Measurement with Country Case Studies'. Document de travail n° 1 du Centre international pour l'action en faveur des pauvres, Brasilia, août.
 Martin Ravallion (2004). 'Pro-Poor Growth: A Primer'. Research Working Paper n° 3242, mars, Banque mondiale.

Croissance favorable aux pauvres : des définitions conflictuelles ?

1. Définition de Kakwani, Khandker et Son (2004) :

Taux de croissance équivalent en pauvreté = taux de croissance effectif x (élasticité de la pauvreté totale/élasticité de la pauvreté par rapport à la croissance).

Dans cette équation, l'« élasticité de la pauvreté totale » inclut 1) l'élasticité de la pauvreté par rapport à l'évolution des inégalités et 2) l'élasticité de la pauvreté par rapport à la croissance.

Ainsi, si la pauvreté diminue à mesure que les inégalités diminuent, le ratio de la dernière expression augmente et le taux de croissance équivalent en pauvreté est supérieur au taux de croissance effectif.

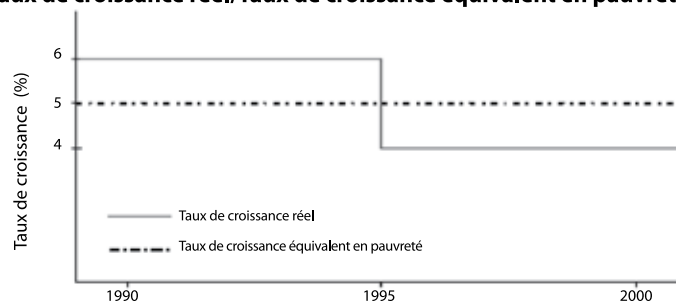
2. Définition de Ravallion (2004) :

Taux de croissance corrigé par la distribution = taux de croissance ordinaire x (une constante x (1 - un indice d'inégalité)⁸).

Dans cette équation, l'indice d'inégalité est un indice mesurable, par ex. le coefficient de Gini.

Ainsi, le taux de croissance corrigé par la distribution augmente lorsque le coefficient de Gini diminue car le terme multiplicateur « (1 - Gini) » augmente.

Taux de croissance réel/Taux de croissance équivalent en pauvreté



Le **Centre international pour l'action en faveur des pauvres (CIP)** est un projet conjoint entre le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Gouvernement du Brésil pour promouvoir la coopération Sud-Sud dans la recherche appliquée et de formation sur la pauvreté. Le CIP est spécialisé dans l'analyse des questions de la pauvreté et l'inégalité et aussi de proposer des recommandations pour la formulation de politiques visant à la réduction de la pauvreté. Le CIP est reliée directement avec l'Institut de Recherche Économique Appliquée (IPEA), qui fait recherche pour le gouvernement du Brésil, et le Bureau des Politiques de Développement, PNUD.

Le CIP publie des Working Papers, Policy Research Briefs, *Poverty in Focus*, One Pagers, y Country Studies.

Rapport sur le CIP et toutes les publications disponibles à l'adresse suivante:

www.undp-povertycentre.org